

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2025

**L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Pérignat-lès-Sarliève, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric GRENET.**

Date de convocation : 23/09/2025

**PRESENTS** : Éric GRENET, Sébastien DONADIEU, Colette LAVERGNE, Olivier NAUDAN, Séverine BERAUD-JOUSSOUY, Jean-Pierre AUJEAN, Jany LOPEZ, Alisson MARESCAUX à partir de la délibération n°34, Cédric MARQUET, Thibaut TASSOU, Claudine FAURE, Pascal DUC, Andrée CHERON, Arnaud SERRE, Marie-Hélène VERGNE, Claire MOSNIER, Argimiro LOPEZ, Anne RABANY, Amine-Xavier CHAABANE, Nathalie DINI à partir de la délibération n°34, Michel BODEVEIX.

**ABSENTS-EXCUSES** : Cyrielle MEDINA (pouvoir donné à Colette LAVERGNE), Bernard DE LA ROQUE (pouvoir donné Jean-Pierre AUJEAN), Alisson MARESCAUX jusqu'à la délibération n°33, Nathalie DINI jusqu'à la délibération n°33.

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de présents :	21
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de présents ou représentés :	23

Le quorum étant atteint conformément aux dispositions de l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil municipal a pu valablement délibérer.

M. Cédric MARQUET est désigné secrétaire de séance.

### Délibérations :

- 1) Création d'un poste non permanent à temps complet d'adjoint technique,
- 2) Recensement de la population 2026 : recrutement et rémunération des agents recenseurs,
- 3) Renouvellement d'adhésion à la mission « assistance retraites » exercée par le CDG63,
- 4) Convention de mise à disposition des agents du Relais Petite Enfance,
- 5) Modification du RIFSEEP,
- 6) Subvention à l'OCCE élémentaire,
- 7) Demande de logement social et d'information des demandeurs : détermination du niveau d'accueil,
- 8) Instauration d'un parking relais provisoire,
- 9) Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier : élection de propriétaires fonciers non bâtis et désignation des propriétaires forestiers.

### Questions diverses

### **DELIBERATION 2025 - 31 : CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET**

Nombre de suffrages exprimés : 21
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 21

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve la création d'un poste non permanent d'adjoint technique à temps complet pour une durée de 18 mois à partir du 1er octobre 2025.

### **DELIBERATION 2025 - 32 : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 : RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

Nombre de suffrages exprimés : 21
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 21

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve le recrutement d'au maximum de 8 agents recenseurs vacataires et fixe la rémunération de chaque vacation comme suit :

- 5,20 € par logement recensé
- Forfait complémentaire de 150 € si le taux de réponse par internet est supérieur ou égal à 80%

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2026.

### **DELIBERATION 2025 – 33 : RENOUELEMENT D'ADHESION A LA MISSION « ASSISTANCE RETRAITES » EXERCEE PAR LE CDG 63**

Nombre de suffrages exprimés : 21
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 21

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour la période 2026-2028,
- autorise M. le Maire à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- décide d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

### DELIBERATION 2025 - 34 : CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Nombre de suffrages exprimés : 23
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 23

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

- adopte les termes des conventions de mise à disposition individuelles des animatrices du RPE auprès de la Commune de Pérignat-lès-Sarliève,
- autorise M. le Maire à signer les conventions.

### DELIBERATION 2025 - 35 : MODIFICATION DU RIFSEEP

Nombre de suffrages exprimés : 23
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 23

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve la revalorisation de 2 000 € du montant plafond d'IFSE pour l'ensemble des groupes des catégories B et C à la date du 01/10/2025.

### DELIBERATION 2025 - 36 : SUBVENTION A L'OCCE ELEMENTAIRE

Nombre de suffrages exprimés : 22
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 22

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le montant de la subvention de 1 500 € affectée à l'OCCE Élémentaire,
- autorise son mandatement au compte 65748.

### DELIBERATION 2025 – 37 : DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS : DETERMINATION DU NIVEAU D'ACCUEIL

Nombre de suffrages exprimés : 23
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 23

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le positionnement de la commune en tant que lieu d'accueil de niveau 1 conformément au Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information du demandeur de Clermont Auvergne Métropole,
- approuve les termes de la convention de mise en œuvre annexée à la présente délibération,

- autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre avec Clermont Auvergne Métropole,
- approuve les termes de la convention d'accès au Fichier Partagé de la demande annexée à la présente délibération,
- autorise M. le Maire ou son représentant, à signer la convention d'adhésion au Fichier partagé de la demande,
- autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION 2025 – 38 : INSTAURATION D'UN PARKING-RELAIS PROVISOIRE**

Nombre de suffrages exprimés : 23
Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 23

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve la convention d'occupation de dépendance du domaine public et ses annexes,
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette procédure.

**DELIBERATION 2025 – 39 : COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER : ELECTION DE PROPRIETAIRES FONCIERS NON BATIS ET DESIGNATION DE PROPRIETAIRES FORESTIERS**

Nombre de suffrages exprimés : 23
Abstentions : 1
Votes contre : 0
Votes pour : 22

Le conseil municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- élit MM. Michel BODEVEIX et Arnaud SERRE en qualité de propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires.
- désigne Mme Séverine BERAUD-JOUSSOUY, représentant la commune, en sa qualité de propriétaire forestier titulaire.

CIAF - COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE				
Maire	titulaire	Monsieur	Éric	GRENET
Propriétaires de biens fonciers élus par le conseil municipal	titulaire	Monsieur	Michel	BODEVEIX
	titulaire	Monsieur	Arnaud	SERRE
	suppléant	/		
Exploitants proposés par la chambre d'agriculture	titulaire	Madame	Pascale	MARTI-BODEVEIX
	titulaire	Monsieur	Éric	CORNET VERNAY
	suppléant	Monsieur	Jean-Luc	VOUTE
Propriétaires forestiers désignés par le conseil municipal	titulaire	Madame	Séverine	BERAUD-JOUSSOUY
	titulaire	/		
	suppléant	/		
	suppléant	/		

Le Maire,  
Éric GRENET

